

Entretien des sociétés d'historiens de l'Université à Matignon le 24 avril 2025  
Avec Mme Cécile Laloux, conseillère éducation auprès du Premier ministre M. François Bayrou

Laurence Mercuri, Société des professeurs d'histoire ancienne de l'université (SoPHAU)  
Claire Soussen, Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public (SHMESP)  
Céline Borello, Association des historiens modernistes des universités françaises (AHMUF)  
Stéphane Lembré, Historiennes et historiens du contemporain (H2C)

Les quatre sociétés des historiens de l'Université ont été reçues à leur demande à Matignon par la conseillère Cécile Laloux ce jeudi 24 avril 2025. L'objectif était, sur la base des communiqués que nous avons co-signés, d'exposer notre avis sur la réforme de la formation des enseignants et nos propositions. Nous avons souligné la baisse sévère du niveau de recrutement des concours d'enseignement placés à Bac + 2, la nécessité de recruter seulement une fois la licence acquise et à la fin du M1, et de maintenir en master le mémoire de recherche. Nous avons rappelé les alertes lancées l'année dernière en pure perte et la précipitation avec laquelle la réforme est décrétée.

Selon la conseillère du Premier ministre, le concours ne serait pas passé à bac + 2 puisqu'il se déroulerait à la fin de la licence, « en juin » ; la licence maintiendrait la formation disciplinaire et y seraient associés des modules spécifiques de préparation au concours, du moins dans les universités qui auraient les moyens de les financer. Quant au mémoire de recherche, il y aurait une marge de négociation car « rien n'est figé dans les maquettes ».

Quant à la qualité de la formation, nous nous trompons car la réforme viserait au contraire à « élever le niveau des enseignants » et à résoudre les difficultés de recrutement actuelles en recrutant des professeurs « dont le profil corresponde aux attentes ». En effet, a-t-elle ajouté, « la sociologie des enseignants » a évolué : les étudiants de milieux défavorisés ont été écartés du recrutement à bac + 5 qui nécessite des études longues et coûteuses, les lauréats quant à eux se retrouvent « devant des élèves qui ne ressemblent pas aux élèves qu'ils ont été », il faut donc élargir le vivier de recrutement, recruter « le bon profil » qui aura la « capacité de comprendre ces élèves ».

La principale conclusion que nous tirons de l'échange est la confirmation que le dossier, reproduction de celui de l'année dernière intitulé « les écoles normales du XXI<sup>e</sup> siècle » à peine modifié à la marge, est géré depuis l'Elysée. Que s'y ajoute une note « sociale » (la sociologie des enseignants nouvellement recrutés devrait mieux correspondre à celle des élèves), qui cache mal au mieux la méconnaissance des réalités du terrain et des étudiants qui préparent aujourd'hui les concours de l'enseignement, au pire une conception dévoyée de l'Enseignement public.

Paris, le 25 avril 2025